

MESURES ET ACTIONS POUR LA PRESERVATION, LA RESTAURATION ET LA MISE EN VALEUR DES MILIEUX AQUATIQUES ET DES ZONES HUMIDES

MILIEUX AQUATIQUES ET ZONES HUMIDES PATRIMONIAUX, COURS D'EAU DE MOYENNE IMPORTANCE, OUEDS :

- Sauf exceptions, arrêt des aménagements linéaires lourds (cf. 2.5)
- Sauf exceptions, voies de communication transparentes aux écoulements (cf. 3.2)
- Réalisation de plans de gestion (cf. 3.17)
- Mise en place de techniciens de rivière ou de techniciens de lagunes (cf. 3.4)

MILIEUX AQUATIQUES ET ZONES HUMIDES PATRIMONIAUX :

- Limitation du remblaiement et de l'urbanisation (cf. 3.1.1)
- Maîtrise de la propriété (cf. 3.5)
- Protection des espèces (cf. 3.D); notamment :
 - amélioration de la connaissance des espèces présentes et de leurs besoins
 - protéger les axes de migration
 - suivre les espèces emblématiques (cf. 3.21)
- Mise en valeur touristique et paysagère (cf. 3.E); notamment :
 - préserver la qualité et la spécificité des paysages
 - restaurer le patrimoine bâti
 - développer raisonnablement les activités éco-touristiques

ENSEMBLE DES MILIEUX AQUATIQUES ET ZONES HUMIDES :

- Préserver ou restaurer les débits d'étiage (cf. carte M1)
- Améliorer la qualité de l'eau (cf. carte M2)
- Lutter contre la cabanisation (cf. 3.3)
- Suivre la répartition spatiale des différents types de zones humides (cf. 3.13)
- Protéger les habitats d'intérêt communautaire (cf. 3.14)
- Améliorer la gestion de la végétation et des biotopes (cf. 3.15, 3.16 et 3.17)
- Limiter l'impact des travaux en milieux aquatique et humide (cf. 3.18)
- Favoriser l'émergence de maîtres d'ouvrages d'envergure suffisante (cf. 4.3)
- Former, informer, sensibiliser (cf. 4.2)

MILIEUX AQUATIQUES ET ZONES HUMIDES LAGUNAIRES :

- Amélioration des échanges d'eau et de sédiments (cf. carte M4)



milieux aquatiques et zones humides patrimoniaux



milieux aquatiques et zones humides lagunaires



cours d'eau de moyenne importance



petits cours d'eau et secteurs à forte densité de petits cours d'eau



oueds



combes

♦ mares

LITTORAL :

- Meilleure gestion des phénomènes érosifs (cf. carte M4)